



Programme : Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 3 – remise à niveau



Formation INTRA/INTER Référent handicap : Zohra OUMANSOUR RS5641 enregistré jusqu'au 31/12/2026

Formacode : 42811 Arrêté du 02 mai 2005 Certificateur : ministère de l'intérieur et des outre-mer

PUBLIC CONCERNE :

Tout public souhaitant mettre à niveau sa qualification de chef de service de sécurité incendie.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Satisfaire aux obligations de remise à niveau du diplôme SSIAP 3.

FORMATEUR :

>Formateur d'un niveau au moins égal au domaine enseigné, sous tutelle d'un SSIAP3

PRE REQUIS :

- SSIAP 3 ou personne ayant obtenu anciennement un diplôme ERP 3 ou IGH 3
- Être titulaire d'une attestation de secourisme en cours de validité (AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE1 ou CFAPE)

MODALITE ET DELAI D'ACCES :

- >Présentiel
- >De 9h à 17h
- >Du Lundi au vendredi
- Inscription possible jusqu'à 24h avant le début de la formation.

LIEU DE FORMATION :

MASSY : 12 rue du Saule trapu, 91300 Massy. Tel : 0169201870

MARSEILLE : 131, chemin Bourrely, 13015 Marseille. Tel : 0491584559

METHODE PEDAGOGIQUE :

Méthodes : Présentiel, en face à face, inductive, déductive, participative, validation de bloc de compétence, Outils : mise en situation pratique, échanges, vidéo projection, PCS, plateau technique.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

12 Participants maximum



Accès PSH
*Sauf agence de Calais

Durée : 35H

- 1 – DOCUMENTS ADMINISTRATIFS – 3H
Connaître et mettre à jour les documents administratifs
- 2 – COMMISSIONS DE SÉCURITÉ– 3H
Rappels sur la composition, le rôle des commissions de sécurité
- 3 – RÉGLEMENTATION – 7H
Objectif : Evolution de la réglementation en matière de prévention
- 4 – NOTIONS DE DROITS CIVIL ET PÉNAL– 2H
Les codes civil et pénal
- 5 – FONCTION MAINTENANCE – 2H
Les contrats de maintenance des installations de sécurité

- 6 – ÉTUDE DE CAS – 3H
Objectif : Gestion du PC en situation de crise
- 7 – L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES – 2H
Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 Janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application
- 8 – ANALYSE DES RISQUES – 5H
Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendie et d'accidents corporels
Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux
- 9 – MOYENS DE SECOURS – 2H
Évolution des textes réglementaires
- 10 – ORGANISATION D'UN SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – 6H
Gestion du personnel et des moyens du service

CONDITIONS DE VALIDATION :

- Exercices d'auto-évaluation
- Suivi de la formation



MOYENS PEDAGOGIQUES :

Tables, Chaises, Tableaux blanc, Vidéoprojecteur, Ecrans de projection, plateau technique, extincteur en coupe, poste de sécurité entièrement équipé, SSI de cat A, Radios, Salle de formation, Extincteur CO2 et eau.

REFERENT PEDAGOGIQUE :

M SALANON Tony

TARIFS :

Groupe :
4 500 € HT

Individuel :
600 € TTC

